

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
 Suisse, 3 fr. par an; autres
 pays, 5 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'Humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Auguste FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux ; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne ; D^r TSCHUMI, D^r MOSER, conseillers d'Etat, Berne ; D^r R. BRODA ; A. SESSLER (Berne), D^r A. HUBER (Bâle), anciens présidents de tribunaux ; D^r A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ; E. PEYTRÉQUIN, président du conseil d'administration du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. HODLER, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : A. NAQUET, anc. sénateur, Paris ; Jean LONGUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, ancien député de Seine-et-Oise ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIARI, procureur-général honoraire, Côme ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ; Dr. N. af URSIN, ancien vice-président de la Diète finlandaise, etc.

Président de la Ligue : D^r R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Nous recevons la lettre suivante du

Bureau belge de documentation et de propagande

avec lequel M. Emile Vandervelde, ministre belge, avait bien voulu nous mettre en communication :

« Londres, 7 mars 1916.

Monsieur,

Je m'empresse de vous remercier tout d'abord pour les éloges que vous avez adressés, dans votre estimable journal, au Bureau de documentation et de propagande, au sujet des quelques rapports qu'il vous avait adressés.

Nous vous remercions d'autant plus que vous avez fait suivre ces extraits de rapports de commentaires si profondément élogieux pour notre malheureux petit pays. Nous vous en sommes très reconnaissants et sommes persuadés que le numéro de votre journal qui reproduit ces documents pourra contribuer à convertir beaucoup de personnes qui n'étaient pas tout à fait au courant de ce qui s'était passé chez nous.

Suivant votre demande, nous faisons parvenir à plusieurs autorités, des exemplaires de votre journal.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. VANDERMEEREN.

M. R. Broda, président de la Ligue pour la Défense de l'Humanité et pour l'Organisation de son Progrès, Berne.

Le mouvement des idées

Le secrétariat de la « Conférence des neutres » réunie à Stockholm veut bien nous envoyer le texte de l'appel qu'elle vient d'adresser aux puissances neutres. Nous nous empressons de le publier.

Note de la rédaction.

« Stockholm, en mars 1916.

Aux gouvernements et aux Parlements des Etats neutres !

Deux ans seront tantôt écoulés depuis que l'effroyable catastrophe qui ruine et désole le monde s'est abattue sur l'Europe. Deux ans, et personne encore ne saurait prévoir l'heure où cette lutte fratricide prendra fin, car les deux groupes de puissances qui se sont dressés l'un en face de l'autre sont à peu près de force égale et tous les deux prétendent avoir encore des réserves inépuisables en hommes et en moyens.

De toute évidence, l'Europe court à l'abîme.

Le moment n'est-il donc pas venu d'agir ? Si, par une démarche opportune, une intervention des neutres, la guerre pouvait être abrégée d'un jour, d'un seul jour qui anéantit des milliers d'existences, cette démarche ne doit-elle pas être entreprise, quelque difficile, quelque décevante qu'elle paraisse ?

L'histoire jugera sévèrement les pays neutres, s'ils demeurent simples spectateurs de l'épouvantable conflagration. Eux aussi, d'ailleurs, souffrent de la guerre et les belligérants eux-mêmes les rendent juges de leur cause. Sinon, à quel but tendraient tous les livres Blanc, Bleu, Rouge, Jaune... tous les exposés et tous les commentaires qu'ils répandent à profusion dans les pays neutres ? C'est que, eux aussi, comme les neutres, se persuadent de plus en plus qu'une solution par les armes ne sera jamais une solution.

Cette vérité est encore celle qui ressort des principes adoptés unanimement à la Conférence de La Haye de 1907. Par la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, les représentants de tous les Etats ont, en effet, déclaré qu'ils étaient « animés de la ferme volonté de concourir au maintien de la paix générale ; résolu de favoriser de tous leurs efforts le règlement amiable des conflits internationaux » ; qu'ils reconnaissaient « la solidarité qui unit les membres de la société des nations civilisées » ; qu'ils voulaient « étendre l'empire du droit et fortifier le sentiment de la justice internationale » ; qu'il importe de « consacrer dans un accord international les principes d'équité et de droit sur lesquels repose la sécurité des Etats et le bien-être des peuples ».

Une Conférence formée de délégués de six pays neutres — Danemark, Etats-Unis, Hollande, Norvège, Suède, Suisse — a été réunie à Stockholm sur l'initiative de M. Henri Ford. Cette Conférence n'est pas officielle ; mais elle s'appuie sur les principes dirigeants adoptés par les gouvernements représentés à la deuxième Conférence de La Haye. Elle a résolu en conséquence d'adresser aux gouvernements et aux parlements des pays neutres une instante requête pour leur demander de prendre l'initiative de la convocation d'une Conférence officielle des nations neutres en vue de hâter la conclusion d'une paix juste et durable.

Les gouvernements des pays neutres ont le devoir d'offrir leur médiation : « Indépendamment de ce recours (voir art. 2), lit-on dans la convention citée plus haut, les puissances contractantes jugent utile et désirable qu'une ou plusieurs puissances étrangères au conflit offrent de leur propre initiative, en tant que les circonstances s'y prêtent, leurs bons offices ou leur médiation aux Etats en conflit.

« Le droit d'offrir les bons offices ou la médiation appartient aux puissances étrangères au conflit, même pendant le cours des hostilités.

« L'exercice de ce droit ne peut jamais être considéré par l'une ou l'autre des parties en litige, comme un acte peu amical. »

C'est dans cette idée que la Conférence non officielle de Stockholm vous prie respectueusement de bien vouloir vous employer de toutes vos forces à obtenir la coopération des Etats neutres à une médiation officielle entre les belligérants et au développement futur d'un ordre de droit international.

Conférence des neutres.

Pour la „Ligue des pays neutres“ 1)

Lugano, en mars 1916.

En considérant avec une tristesse mortelle les événements qui se sont succédés depuis notre premier appel pour une entente entre les Pays neutres, nous nous demandons si l'on pourra jamais assez déplorer que cet appel n'ait pas trouvé l'accueil que nous lui avions souhaité.

Si notre voix, qui était aussi celle d'hommes de foi et de valeur, même des pays belligérants, avait été écoutée, le champ des hostilités ne se serait pas inutilement élargi, le nombre déjà si grand des Pays en guerre n'aurait pas augmenté, et une fin plus prochaine de l'épouvantable conflagration eût été possible.

Au contraire, trois nouvelles puissances ont pris les armes l'une après l'autre, compliquant et aggravant ainsi nos prévisions sur l'extension et la durée du carnage, et faisant sentir de croissantes et désastreuses répercussions dans les Etats qui jusqu'ici ont pu rester étrangers au conflit armé. Nous disons « jusqu'ici », car ceux que la guerre a entraînés voudraient entraîner à leur tour ceux qui sont restés en dehors et les pressions qui s'exercent sur ceux-ci, soit par des menaces, soit par des promesses, sont infinies comme si l'accession d'un nouvel allié à l'un des partis ne pouvait déterminer un autre à adhérer au parti contraire.

Dès notre premier appel en faveur d'une entente entre pays neutres nous avions prévu l'urgence de ce rapprochement, afin de soustraire ces pays à la menace de pareilles pressions... A cette heure le péril est plus grand que jamais.

La situation serait bien changée si les Etats non belligérants s'étaient constitués en ligue pour défendre leurs propres intérêts et surtout les suprêmes intérêts de l'humanité et de la civilisation.

Néanmoins, ce qui n'a pas été fait pourrait encore se faire et les Etats non belligérants pourraient encore travailler efficacement au but principal qui se présentait si précis dès le début de la tragédie actuelle : c'est-à-dire pour la demande collective d'une suspension des armes et pour une offre collective de médiation.

L'idée d'une trêve, d'un armistice, est désormais acquise partout où les esprits, même au milieu de la folie générale, n'ont perdu ni l'espérance du réveil des consciences ni la foi dans les lumières de l'intelligence ; quoique la confiance dans la perfectibilité de la nature humaine et dans le pouvoir de la raison soit un peu ébranlée, il nous répugne de penser qu'une fois les armes déposées, ne fût-ce que pour un bref instant, et le silence une fois imposé aux incitations de haine, les hommes qui ont dans les mains des pouvoirs démesurés, rentrés pour un moment en eux-mêmes, puissent ne pas rester épouvantés de l'étendue et de

1) La direction de la « Ligue des pays neutres » nous prie de publier cet appel à l'opinion universelle. Sans pouvoir nous associer à tous ses espoirs nous nous empressons d'offrir la publicité de notre journal à ces pensées généreuses.

Note de la rédaction.

l'énormité des maux qui les entourent, et ne pas sentir le désir, le besoin et le devoir d'y mettre un terme.

Trêve, donc, à l'angoisse des âmes du monde entier ! Voici les armes dirigées contre l'ennemi qui s'abaissent ; les bouches furibondes qui se taisent ; voici les cœurs qui s'ouvrent à l'espérance, à la raison, à la pitié — la pitié pour les autres et pour nous-mêmes — Ah ! permettez que la Raison revienne ; qu'elle fasse retentir sa voix aux oreilles des égarés et des forcenés, et le prodige tant invoqué d'une prompte paix libératrice et réparatrice, sans autres sacrifices humains, s'accomplira.

A peine la possibilité du prodige est-elle exprimée que nous nous sentons rappelés à la réalité. Elle ne pourrait être plus triste ni plus remplie de difficultés : surtout quand on veut faire entendre des paroles de paix à ceux qui ne savent invoquer que la violence.

Néanmoins, quelles que soient ces difficultés, nul homme, à moins qu'il n'ait perdu la raison, ne pourra nier que cette guerre, si acharnée qu'elle soit, ne doive finalement aboutir à un traité de paix ; et cette paix sera d'autant « plus proche » et plus juste que des esprits clairvoyants et modérés auront préparé autour d'elle un milieu de sérénité et de réconciliation. Quant à une médiation, les neutres peuvent trouver et faire valoir des solutions que les belligérants, exaspérés par les désillusions, aveuglés par la colère et le désir des représailles, ne veulent pas même examiner — des solutions qui pourraient être avantageuses à tous les participants : — traités de libre échange, liberté des mers, ligue internationale de productions, limitation simultanée et progressive des armements, tribunaux internationaux pour résoudre les conflits entre les peuples, etc. ; — solutions qui, acceptées pendant que les belligérants ne sont pas encore épuisés, pourraient être mises en vigueur. Pareille chose serait impossible quand l'épuisement général aura creusé encore de plus vastes et plus profonds sillons. Ajoutons que, par un sort fatal, toute proposition qui partirait directement d'un des belligérants avant même d'être prise en considération, serait regardée comme un indice de faiblesse du proposant, et par cela même ne réussirait qu'à augmenter les prétentions de l'autre côté et à obstruer la voie de tout accord possible. Au contraire, une proposition de paix venant des représentants de tous les pays neutres, et faite au nom de l'humanité entière, pourrait trouver accueil même auprès de celui qui, dans son orgueil blessé, ne voudrait pas entendre parler de paix, dans la crainte que cela puisse être interprété comme un acte de résipiscence. Et si les neutres réussissaient à faire accepter avec leurs offres de médiation une clause selon laquelle tous les différends non résolus pendant les négociations seraient déferés à la décision d'un arbitrage — ceci rendrait les solutions « plus rapides et plus conformes aux lois du progrès, de la justice et de la solidarité humaine ». C'est sous les auspices de ces dernières lois que les Etats neutres participeraient au Congrès de la paix. Nous soulignons ces mots parce que « aimer passionnément la paix pour le bien commun ne signifie pas s'accommoder de n'importe quelle paix ». Nous savons tous que les défauts que la majeure partie des traités ont introduits ou maintenus dans les divers accommodements politiques, se retrouvent presque toujours à la base de toute rupture. Que de prétextes les anciennes iniquités n'ont-elles pas fournis aux conflits et à la haine d'aujourd'hui ! La paix nécessaire est celle qui les réparera ; une paix qui ne se préoccupera pas d'être « glorieuse », mais qui, pour être durable, devra être pour tous rationnelle et loyale.

Dans ce but, il faudra se demander avant tout : comment l'immense catastrophe a été possible. On peut discuter sur ses origines lointaines ; sur les connexions de la guerre avec la structure des organisations sociales ; sur le rôle qu'y ont joué les nationalismes ; sur les circonstances immédiates qui ont déterminé la catastrophe ; sur les respon-

sabilités personnelles, etc. Mais, en ce qui concerne certaines causes générales, il ne peut y avoir aucun doute. Or, ce sont ces causes qu'il faut effacer pour le salut du présent et pour la sauvegarde de l'avenir.

Malgré les progrès du droit international, la vie des peuples se déroule encore dans l'anarchie internationale. Au lieu de garantir la paix, l'augmentation constante des armements a produit une atmosphère de défiance et d'hostilité, propice à l'éclosion de la guerre ; les provocations d'une certaine presse sans conscience, et soutenue par ceux qui tirent profit des industries du militarisme, ont troublé et envenimé les rapports entre les nations ; les menées ténébreuses d'une diplomatie inepte jointes aux traités secrets, ont creusé entre elles des abîmes ; la conviction que la guerre était inévitable a fait le reste.

Cependant des millions d'hommes ont déjà trouvé la mort sur les champs de bataille et dans les hôpitaux encombrés de blessés et de malades ; c'est par millions qu'on compte les veuves et les orphelins. Les trésors créés par la science et le travail sont en proie à la destruction, et les ruines s'accumulent sur les ruines. Qu'attend-on encore pour tenter le plus noble effort qu'on puisse accomplir aujourd'hui pour mettre fin à un drame, qui a couvert l'Europe de larmes et de sang ? Nous demandons avant tout aux belligérants à outrance, jusqu'où ils veulent arriver, et quel est leur but précis ? Il nous semble les entendre répondre : « Nous voulons la sécurité dans la paix ! Nous ne voulons pas être assaillis et menacés de ruine une autre fois ! Nous ne voulons pas être contraints de reprendre les armes afin de ne pas être écrasés par des ennemis coalisés pour notre extermination ! ».

Mais on peut leur répondre : Etes-vous bien sûrs de réaliser ce but en poursuivant la voie atroce dans laquelle vous vous êtes engagés, celle de la plus aveugle obstination ?

Sinon, vos projets seraient de la « simple folie », et puisqu'il existe une autre voie qui offre des résultats plus humains, plus conformes aux intérêts communs, votre responsabilité en la refusant serait bien grande, responsabilité surtout envers vos compatriotes, dont vous condamneriez à mort d'autres centaines de mille, et responsabilité aussi envers l'humanité toute entière. En ajoutant aux millions d'existences fauchées, d'autres millions de tués, d'aveugles, de fous, de mutilés coupables seulement d'avoir été déclarés aptes au service militaire, vous continuez votre partie sur l'immense échiquier d'extermination, mais vous ne vous assurez pas la victoire.

De quoi pouvez-vous vous flatter avec assurance si une dure expérience dans les deux camps est venue se moquer de toutes les légendes et renverser tous les calculs, et détruire toutes les prévisions ?

De part et d'autre on espère beaucoup du temps. Pour les uns, c'est l'épuisement de l'énergie des adversaires, pour les autres c'est la désagrégation des alliances, entre éléments hétérogènes. Quoi qu'il arrive, pour les uns comme pour les autres, la continuation de la guerre ne peut être que très ruineuse... Tous vaincus et tous candidats aux plus terribles guerres civiles !

Qu'attend-on de plus si l'attente est vaine et si elle tourne en cruelle désillusion ? Si, aveuglés par la passion et exaltés par le combat, les belligérants ne peuvent entendre des paroles de paix, pourquoi donc les non belligérants ne se décident-ils pas à tenter une initiative qui leur est suggérée et même commandée par leurs droits et par leurs devoirs ? Unis par une loyale et généreuse entente, les Etats neutres ne feraient d'ailleurs que confirmer en commun, avec une foi plus sûre, ce que chacun d'eux a déclaré plus d'une fois en particulier, c'est-à-dire « qu'ils sont prêts à faire tout ce qui est possible pour obtenir la fin de la tuerie humaine et la réconciliation des peuples ».

Que tous les hommes de cœur, doués de volonté

et d'intelligence, s'unissent enfin dans un noble et très urgent effort. Multiplions nos rangs pour décider un gouvernement à prendre l'initiative d'une entente des Etats non-belligérants, et les autres à s'y joindre promptement et avec ardeur. Les consentements et les adhésions arriveront très nombreux, même des pays en guerre. Nous en avons déjà recueilli beaucoup, avec des noms qui représentent dans les Sociétés, dans les Universités, dans les Parlements, de nombreuses phalanges choisies. Ces phalanges deviendront une armée irrésistible. Entourée alors d'une atmosphère d'ardentes espérances et d'universelles sympathies, l'unité spirituelle qui en résultera vaincra tout obstacle et pourra constituer le noyau de la Confédération des peuples d'Europe, qui sera le précurseur de celle de tous les peuples de la terre en une seule et immortelle famille.

Pour le Comité exécutif,
ENRICO BIGNAMI, Secrétaire.

M. Pietro Albertoni, sénateur, Bologna ; M. Fredrik Bajer, secrét. hon. du Groupe Interparlementaire danois, Copenhague ; M. Jean de Beaufort, membre de la Seconde Chambre des Etats Généraux, Soest (Pays-Bas) ; M. le Dr Brenno Bertoni, conseiller national, Lugano ; M. Enrico Bignami, directeur du *Cœnobium*, Lugano ; M. le Dr Bucher-Heller, président de la « Société Suisse de la Paix », Lucerne ; M. le Dr Broda, directeur des *Documents du Progrès*, Berne ; M. le Dr Emilio Caldara, maire de Milan ; M. Johan Castberg, membre du Parlement, Kristiania (Norvège)

et plus que cent autres personnalités appartenant à toutes les nations neutres et belligérantes.

La Revue « Demain »

Avant la guerre, le mouvement pacifiste était fort puissant en France. Il puisait ses forces dans l'élan généreux, dans les nobles traditions idéalistes de la nation française. Mais la réaction psychique causée par la guerre a été plus grande en France que n'importe ailleurs. En Angleterre et chez le peuple belge l'action pacifiste s'est maintenue ; en France elle a été presque complètement annihilée par la passion guerrière, par le désir de venger les morts et les ruines, par un mouvement des âmes qui, hélas, n'était que trop compréhensible. On n'a pas suffisamment tenu compte de cette vérité que les horreurs de la guerre justifiaient encore davantage la lutte pacifiste pour une ère nouvelle basée sur le droit où pareilles horreurs ne pourraient plus se répéter. Et beaucoup de ceux même qui autrefois ont défendu la thèse avec tant de force et d'éloquence ont préféré se résigner et laisser passer la tempête.

Les fondateurs de la revue « Demain » sont restés fidèles à leur idéal pacifiste et humanitaire, ils refusent de se taire, ils crient au monde leur conviction fière et généreuse.

Etant Français, ils sont particulièrement qualifiés pour parler à leurs propres compatriotes, mais écrivant hors de France, ils ont pu rester indépendants de la suggestion collective et des rigueurs de la censure. Henri Guilbeaux, Romain Rolland et leurs vaillants collaborateurs ont réussi à créer une revue vivante, modérée dans la forme, mais hardie dans la pensée ; ils ménagent les susceptibilités légitimes de leurs frères de race éprouvés par tant de malheurs, mais leur montrent le bel idéal qu'il ne faut pas laisser tomber par lassitude.

Leurs idées sont celles mêmes que nous défendons dans ce journal. Mais « Demain » saura toucher d'autres milieux que ceux qui nous lisent. Le champ est si vaste et les problèmes qui nous confrontent sont si graves que nous ne serons jamais trop nombreux pour y faire face. Nous saluons donc notre jeune et vaillant confrère et nous lui souhaitons bonne chance pour sa poursuite de l'idéal humanitaire.

B.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.